

Rousserolle effarvatte, *Acrocephalus scirpaceus* (Hermann, 1804)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Sylviidés

Description de l'espèce

Comme toutes les fauvettes aquatiques, la Rousserolle effarvatte présente un plumage assez terne, où dominant le brun et le beige. Il s'agit d'un petit oiseau svelte, aux longues pattes fines, de couleur sombre et dont le bec en forme de poignard prolonge la tête aplatie. La queue est longue et étroite. Les parties supérieures (dos et ailes) ont une teinte roussâtre plus sombre que le ventre et les flancs. Chez les adultes qui ne présentent pas de dimorphisme sexuel marqué, l'iris présente une coloration olive ou « rouille », le bec est fort, long et bicolore.

Les juvéniles ont l'œil entièrement sombre et leur bec paraît court en comparaison de la longueur de la tête.

L'essentiel de la mue a lieu entre octobre et début décembre. Une seconde mue des couvertures a lieu entre janvier et mi-mars [bg7].

Paul Géroutet définit son chant comme un « gentil babil scandé, laborieux, un peu bredouillé et de portée médiocre » (JCR, CD3/pl.94).

Longueur totale du corps : 13 cm. Poids : de 12 à 21 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

L'Effarvatte peut être confondue surtout avec la Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*. La distinction peut s'appuyer pour les adultes sur la couleur plus froide et verdâtre de cette dernière, sur le chant très différent et le milieu fréquenté en période de reproduction. La distinction des juvéniles de rousserolles est réservée aux spécialistes.

Répartition géographique

La Rousserolle effarvatte est polytypique. En Europe occidentale, la sous-espèce *A. s. scirpaceus* se reproduit de l'Angleterre à la Russie, ainsi que du sud de la Finlande et de la Suède jusqu'à la Méditerranée. Elle niche également jusqu'à l'ouest de l'Asie mineure. En Afrique du Nord, elle ne colonise qu'une partie du Maroc et des littoraux algériens. La sous-espèce *fuscus* niche à l'est de la mer Caspienne, dans le Caucase, à l'est de l'Asie Mineure et à Chypre [bg7].

En Europe, l'aire de distribution s'étend à 25 pays, globalement entre le 40° et le 60° parallèle de latitude Nord. Les plus fortes populations se trouvent en Roumanie, Suède, Ukraine, Pays-Bas, Hongrie, Allemagne, France, Grande-Bretagne, république Tchèque et Danemark [bg7].

En France, l'espèce présente une répartition assez homogène au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon, avec toutefois quelques secteurs délaissés dans le centre de la Bretagne et de la Normandie. Dans le sud du pays, l'Effarvatte est plus localisée du fait de la rareté des roselières, à l'exception des côtes des Landes et de la Méditerranée, ainsi que de la vallée du Rhône. Le caractère commun de l'espèce, au moins dans la moitié nord du pays, s'explique par la capacité de cet oiseau à s'installer dans toutes les roselières, même celles de superficie très réduite, en milieu doux ou saumâtre. L'espèce se reproduit depuis le niveau de la mer jusqu'à 1200 mètres dans les Alpes du Sud.

Biologie

Écologie

La roselière constitue le milieu classique de reproduction de la Rousserolle effarvatte qu'elle soit en eau ou à sec. Mais des cas de nidification sont connus dans d'autres types de végétation des marais. Ainsi, dans la réserve naturelle d'Attenborough en Grande-Bretagne, une étude a localisé 83% des territoires dans la roselière et 17% dans des milieux humides mitoyens [3]. L'espèce se rencontre dans des phragmitaies pures à roseau commun (*Phragmites australis*), aussi bien que dans des milieux plus hétérogènes où se mêlent différents hélophytes (*Typha latifolia*, *cladium mariscus*...) et des arbustes (*Salix sp.*, *Tamarix anglica*, *Populus alba*...) voire même en lisière de forêt humide. Elle peut s'installer dans des roselières de quelques dizaines de mètres carrés en bordure d'une petite pièce d'eau, mais investit aussi les très vastes roselières de plusieurs milliers d'hectares des grandes zones humides.

Dans le North Humberside en Grande Bretagne, le nombre de chanteurs est moins dépendant de la surface que du périmètre d'une roselière [7]. Les résultats en baie d'Audierne [1 ; 2] vont dans le même sens, puisque, d'une manière générale, on constate que les nids sont plus abondants en bordure de roselière, au contact avec l'eau libre et en particulier autour des mares et le long des canaux. Sur les étangs de Bresse bourguignonne en revanche, la densité des chanteurs est corrélée à la superficie de la roselière [9]. Les roselières de petite superficie et les bandes de roseaux qui bordent les plans d'eau accueillent généralement des densités plus fortes que les vastes roselières [10].

Comportements

Même s'il existe quelques très rares cas de polygamie [12 ; bg29], la Rousserolle effarvatte peut être considérée comme une espèce monogame territoriale.

Toutes les rousserolles européennes quittent les régions tempérées pour hiverner en Afrique tropicale.

Le passage migratoire de printemps démarre probablement en France dans les derniers jours de mars et se poursuit au moins jusqu'à la fin du mois de mai. Début juin, la majorité de nos reproducteurs sont déjà installés depuis longtemps, mais des nicheurs plus septentrionaux peuvent encore traverser notre pays à cette période.

La migration postnuptiale n'est perceptible qu'à partir du 15 août, avec toutefois quelques migrateurs plus précoces. On observe un pic du 25 août au 25 septembre, et des retardataires sont encore repris en octobre, alors que l'espèce a presque entièrement rejoint ses quartiers d'hivernage tropicaux [6]. Les campagnes de captures ont montré que des Effarvattes étaient encore présentes en France au moins jusqu'à la mi-novembre.

Dans les zones d'hivernage en Afrique (au sud du Sahara et jusqu'à la Zambie), la rousserolle s'affranchit du milieu palustre et se nourrit dans les haies, les buissons épais, la brousse herbeuse et les clairières de la savane boisée. En halte migratoire, il est également fréquent d'observer des rousserolles en zones non palustres, dans les cultures, les buissons...

Reproduction et dynamique de population

En début de période, des mâles peuvent défendre un territoire pendant plusieurs semaines avant de trouver une femelle. Plus tard en saison, la formation d'un couple intervient très rapidement après l'installation du mâle. Le cycle complet de nidification s'étale approximativement sur 52 jours pour une nichée [1 ; 2].

La période de reproduction varie selon les régions de début avril à début septembre. Selon les années, de 46% à 70% des femelles n'effectuent qu'une seule ponte. La taille de la ponte varie de quatre à six œufs. L'incubation dure en moyenne 12 jours, les jeunes sont volants à 11,5 jours et sont encore nourris hors du nid pendant 19 jours en moyenne [1 ; 2].

La production annuelle moyenne varie de 3,1 à 4,8 jeunes par femelle [1 ; 2 ; 11].

Le taux de survie moyen annuel s'établit à 69% pour les adultes et celui des juvéniles à 25% [1 ; 2]. Une autre étude, en Loire-Atlantique, donne une survie des adultes de 54% [11].

La philopatrie est faible en baie d'Audierne, puisque environ 11% seulement des poussins ont été retrouvés nicheurs dans le secteur où ils sont nés. A Guérande, en moyenne 6% des poussins envolés reviennent l'année suivante dans le même marais [12].

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est de 13 ans [bg60].

Régime alimentaire

D'après HENRY [5], l'espèce peut être qualifiée de strictement insectivore et de généraliste. Cette fauvette aquatique est dotée d'un bec long, ce que l'on peut interpréter comme une adaptation à la capture de proies de petite taille. L'oiseau happe ses proies, volantes ou posées dans la végétation, en se déplaçant rapidement de perchoir en perchoir. Au moment de l'élevage des poussins, les parents recherchent souvent la nourriture en se déplaçant de roseau en roseau au ras de l'eau et en picorant les nombreux insectes posés à la base des tiges de phragmites. Les oiseaux ne s'éloignent guère de plus de 70-80 mètres de leur nid. Si la majorité des rousserolles recherchent leurs proies à l'intérieur même de la roselière, certains couples se reproduisant à proximité de cultures vont régulièrement glaner de la nourriture dans des champs de céréales (blé, orge).

L'espèce est opportuniste, puisque plus d'une cinquantaine de catégories de proies figurent dans le bol alimentaire des jeunes. Parmi celles qui reviennent avec le plus de constance, on observe les pucerons (aphidiens), les chironomes, sortes de petits moustiques, des mouches prédatrices (syrphidés) et des sortes de punaises (les fulgoridés). Les proies sont sélectionnées essentiellement en fonction de leur taille, de leur mobilité ou simplement de préférences alimentaires.

Habitats de l'annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

2190-5 - Dépressions humides intradunales - Roselières et Cariçaies dunaires (Cor.16.35)

3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (Cor. 22.12 x 22.44)

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (Cor. 22.13 x (22.41 & 22.42))

3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor. 22.14)

7210*- Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*. (Cor. 53.3)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17 avril 1981), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne et à l'annexe II de la Convention de Bonn.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Une partie de la population française se reproduit dans les ZPS, comme les Etangs de la Woëvre, la baie de Seine, la baie d'Audierne, l'estuaire de la Loire et le lac de Grand-Lieu (également en RNN) et l'estuaire de la Gironde. Dans

la région méditerranéenne, quelques zones humides protégées jouent également un rôle important pour la reproduction, comme les étangs du Languedoc-Roussillon (ZPS), et surtout la Camargue (ZPS, RNN, RNV).

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de la Rousserolle effarvate est considéré comme favorable en Europe d'après BIRDLIFE INTERNATIONAL [bg2]. L'effectif européen serait compris entre 2,7 et 5 millions de couples. Ces chiffres sont toutefois à prendre avec la plus grande prudence, puisque chez cette espèce, seules quelques zones de superficie réduite ont vraiment fait l'objet de dénombrements exhaustifs. La Roumanie accueillerait la plus forte population européenne avec 800 000 à 1 300 000 couples. Viennent ensuite par ordre décroissant d'importance numérique la Suède, l'Ukraine, les Pays-Bas et l'Allemagne, dont les populations sont supérieures à 100 000 couples. La population française ne représente qu'environ 3% de l'effectif du vieux continent.

En France, l'effectif a été estimé supérieur à 500 000 couples à la fin des années 1990 [bg19]. BIRDLIFE INTERNATIONAL [bg2] fait état d'une tendance à la régression au plan national et propose une nouvelle fourchette de 40 000-200 000 couples, en se basant à la fois sur des recensements et sur les résultats du Suivi Temporel d'Oiseaux Communs (STOC). Une autre estimation fournit une fourchette de 91 500-152 500 couples, sans doute plus proche de l'effectif réel de notre pays [1 ; 2].

L'inventaire de MAYAUD [bg45] donnait la Rousserolle effarvate comme nidificatrice dans « toute la France, plutôt rare dans le Midi méditerranéen ». La carte de distribution de l'atlas national de 1985 à 1989 montre peu de changements, si ce n'est un accroissement des observations dans quelques régions [bg72].

Menaces potentielles

Par le passé, la Rousserolle effarvate a souffert du drainage des zones humides et de la réduction des surfaces de roselières en vue d'étendre les surfaces cultivables. Actuellement, c'est l'atterrissement et le boisement naturel des roselières qui constituent les menaces principales sur les milieux occupés par l'espèce. La dynamique des marais tend naturellement vers le boisement. Cela se traduit généralement par l'installation de saules, puis de bouleaux et suivent ensuite les essences forestières comme le chêne et le hêtre. Cette évolution est défavorable à l'installation de la rousserolle, puisqu'elle se traduit d'abord par une diminution de la densité des couples nicheurs durant la phase de développement des saules, puis par la disparition de l'espèce lorsque le milieu devient franchement défavorable.

La fauche industrielle des roseaux reconduite chaque année dans les mêmes parcelles représente une menace en ne permettant plus la reproduction de l'espèce sur des surfaces considérables.

Propositions de gestion

Pour favoriser cette espèce, une gestion des roselières est indispensable sur le long terme dans les zones humides. Laisser s'installer des ligneux c'est à coup sûr aller au devant de problèmes difficiles pour les gestionnaires d'espaces naturels. Il vaut donc mieux entretenir régulièrement une roselière en opérant une fauche par rotation sur de petites surfaces, avec exportation des matériaux. Il est souvent plus facile d'intervenir en fin d'été ou en automne lorsque les niveaux d'eau ne sont pas encore trop hauts et cela permet une repousse plus précoce des tiges le printemps suivant.

Le type de gestion influe également sur le nombre de couples. En effet, les densités sont significativement plus fortes dans les roselières non fauchées que dans celles qui font l'objet de coupes hivernales [4]. Il y a donc un compromis à trouver entre une trop grande ou une trop faible fréquence des coupes, toutes deux néfastes à la Rousserolle effarvate (diminution de sa densité, voire disparition du milieu). Une rotation des opérations de faucardage est ainsi préconisée, intervenant sur des surfaces modestes tous les deux-trois ans. Cela favorise également la diversité de la roselière. En Méditerranée cependant, la gestion conciliant le mieux les intérêts commerciaux de l'exploitation du roseau et ceux de l'avifaune consiste à maintenir une mosaïque de secteurs fauchés tous les ans et de secteurs jamais fauchés [8].

Études et recherches à développer

En France, la Rousserolle effarvate fait l'objet d'un programme de baguage important conduit par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO), dans le cadre du programme européen ACROPROJECT. Le phénomène de la migration postnuptiale est le mieux suivi, mais il mériterait la mise en place de protocoles standardisés appliqués à plus de sites. Pour mieux évaluer l'évolution de la population reproductrice, il serait utile de développer le programme « STOC-roseaux » et de le compléter par des dénombrements de chanteurs par la méthode des plans quadrillés.

Bibliographie

1. BARGAIN, B. & HENRY, J. (2000).- Biologie de reproduction de la Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* en baie d'Audierne (Bretagne, France). *Alauda* 68(2): 95-108.
2. BARGAIN, B. & HENRY, J. (2006).- La Rousserolle effarvate en baie d'Audierne. *Penn Ar Bed* 196: 40 p.
3. CATCHPOLE, C.K. (1973).- Condition of co-existence in sympatric breeding populations of *Acrocephalus* warblers. *Journal of Animal Ecology* 42: 623-635.
4. GRAVELAND, J. (1999).- Effects of reed cutting on density and breeding success of Reed Warbler *Acrocephalus scirpaceus* and Sedge Warbler *A. Schoenobaenus*. *Journal of Avian Biology* 30: 469-482.
5. HENRY, C. (1978).- Le nourrissage des jeunes chez la Rousserolle effarvate. *Le Gerfaut* 68: 25-52.
6. JARRY, G. (1980).- Contribution des reprises enregistrées au CRBPO de 1924 à 1977 à la connaissance des migrations de la Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) et du Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*). *Bulletin de Liaison du CRBPO* 10: 1-34.
7. MILSOM, T.P. (1982).- Edge effect in breeding reed warblers in North Humberside. *Bird Study* 29: 167-168.
8. POULIN, P. & LEFEBVRE, G. (2002).- Effect of winter cutting on the passerine breeding assemblage in French Mediterranean reedbeds. *Biodiversity and Conservation* 11(9): 1567-1581.
9. ROCHÉ, J. (1978).- Dénombrements d'oiseaux aquatiques nicheurs en Côte d'Or et Saône-et-Loire. *Le Jean-le-Blanc* 3/4: 60-71.
10. SCHIFFERLI, A., GÉROUDET, P. & WINKLER, R. (1982).- *Verbreitungsatlas der Brutvögel der Schweiz*. Schweizerische Vogelwarte, Sempach, CH. 462 p.
11. TAILLANDIER, J. (1990).- Premières données sur la dynamique d'une population de Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) en marais salant de Guérande (Loire-Atlantique). *Alauda* 58: 21-28.
12. TAILLANDIER, J., OLIOSO, G. & LAPIOS, J.M. (2003).- Infidélité au territoire chez les mâles d'une population de Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* choix ou contraintes ? *Alauda* 71(3): 325-338.